

PAR COURRIEL

Québec, le 3 novembre 2020

Monsieur Carl Laberge
Président-directeur général
Administration portuaire du Saguenay
claberge@portsaguenay.ca

**Objet : Question complémentaire – Projet de construction d'un complexe de
liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

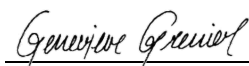
Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements.

Veuillez trouver, annexée à la présente, une question à laquelle nous souhaitons grandement recevoir des réponses d'ici le 5 novembre prochain à 16 h compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, merci de bien vouloir reprendre le libellé de la question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission



1. Est-ce que des mesures entourant la remise en état des lieux à la cessation des activités sont incluses dans le bail convenu entre l'Administration portuaire de Saguenay et l'initiateur du projet Énergie Saguenay?